



Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 2 FEVRIER 2016

Présents 12 membres, Excusés : Mme DE ZARATE, M. LENHARDT

Ordre du jour :

- Élection du Coordonnateur et du/des suppléants .
- Suivi des doléances.
- Bilan des « fêtes de Noël »
- Projet journée de la laïcité et de la diversité.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir M. Hurtado, qui s'est montré très actif au cours de notre réunion. Nous le remercions pour sa disponibilité, son dynamisme et son enthousiasme

1°) Élection du Coordonnateur et du/des suppléants :

Il est inscrit dans notre règlement intérieur : [Un coordonnateur et deux suppléantes ont été élus par le Conseil Citoyen, pour une durée d'une année.](#)

Lors de notre réunion du 26 Mars 2015 : Les 15 membres présents du Conseil citoyen ont voté à bulletin secret pour désigner le Coordonnateur : M. SABLAYROLLES et le binôme suppléant est donc composé de Mme Sabine FLAUTRE et de Mme DE ZARATE, pour une durée de 1 AN.

Lors de notre réunion de ce jour, il été décidé à l'unanimité de reconduire, suite à leur accord, M. SABLAYROLLES et Mme Sabine FLAUTRE, pour un an dans leur fonction respective.

2°) Suivi des doléances :

Les membres de notre comité sont fatigués de débattre des problèmes de déjections canines sans suite concrète donnée par la Municipalité. Ils réitèrent donc leur demande aux responsables de la Municipalité pour :

- que soient installés dans toute la ville des panneaux signalant l'amende encourue pour les déjections canines (comme à Narbonne Plage)
- que soit initiée en collaboration avec des membres de chaque conseil citoyen, l'opération « Maître propre », le problème concernant tous les quartiers, pour une mise en place de l'opération le plus rapidement possible
- que soit communiqué le passage de 35 à 68 euros du procès verbal en cas de non ramassage de déjection canine
- que soit étudié avec la municipalité l'idée de délivrer un macaron "canin responsable " à coller sur les dérouleurs de laisse ainsi que la fourniture de sachets à déjection
- que soit recensés les endroits réservés aux chiens
- que soit renforcée les passages des gloutons et ce dans tous les secteurs y compris les petites rues
- **faire paraître un article sur ce sujet dans le prochain bulletin municipal : réglementation, procès verbal, localisation des endroits réservés aux chiens** (impasse Turgot, Rue de Savoie, Jardin de la Révolution, et jardin St Paul) et de largement diffuser cette information auprès de nos concitoyens.

Mme KHADRI nous informe qu'elle va relancer les services concernés.

SUIVI DES PROPOSITIONS / DOLEANCES		DEMANDES EN COURS		
Action N°	Libellé Proposition	Compte rendu du	Domaine concerné	Actions prévues ou réalisée
33	Faire enlever les crottes de chiens sur les bords de la Robine (quai d'alsace et quai de lorraine) Problème de salubrité et de dangerosité vu la proximité du canal	12/01/2016	Propreté Urbaine	Des patrouilles Pm sont en place difficultés de surprendre des contrevenants pour verbaliser signalé aux agents pour une attention particulière aux Déjections canines et intervention
34	Mettre en sécurité le chemin qui longe « La Mayral » chemin qui prolonge la rue de la Mayral. Ce chemin utilisé par les résidents « Des Saules ». Interdire l'accès aux motos et mobylettes	12/01/2016		
35	Tailler la haie qui longe le canal de la Mayral, et qui partant du quai de Lorraine, se termine rue des peupliers	12/01/2016	Espaces verts	travaux pris en compte . Il seront réalisés dans les semaines prochaines

Action N°	Libellé Proposition	Compte rendu du	Domaine concerné	Actions prévues ou réalisées
36	Les commerçants ont des difficultés à stationner devant leur boutique pour charger ou décharger leurs marchandises. Suite à l'intransigeance des services de police . Ils ont été verbalisés alors que des véhicules stationnent à longueur devant leur magasin. Un macaron pour les commerçants ne serait-il pas une bonne idée ?	02/02/2016		
37	Les résidents de la Hercule BIRAT, attirent notre attention sur la dangerosité du parking. En effet tous les samedis soir, une voiture est incendiée vers 1h du matin sur ce parking. De plus, tous les soirs(de 22h3 à 3h du matin) un trafic de stupéfiants a lieu à cet endroit ainsi que dans la résidence « Les peupliers »	02/02/2016		
38	Sur le mur de la résidence des « Peupliers » une jolie,fresque a été effacée, recouverte d'une peinture grise. Un tag « Vive la Cocaine » a remplacé cette belle fresque. Ne peut on pas envisager de faire repeindre cette fresque avec comme consigne de ne plus l'effacer ??	02/02/2016		

3°) Bilan des « fêtes de Noël »

La totalité de nos membres sont satisfaits des illuminations, des divers éclairages, de la décoration des arbres, de la présence de la ferme et des ses animaux. Tout le monde salue les efforts accomplis. Petit bémol, les animations trop diversifiées ne sont pas assez féeriques pour les enfants, malgré la distribution par le Père Noël de friandises. Pas assez de musique.

Une remarque : L'avenue Anatole France porte d'entrée de notre cité (pb déviation pont SNCF), a manqué cruellement de décoration, et d'illumination.

M. Hurtado fait remarquer le prix élevé des attractions, cela nuit à la fréquentation des diverses attractions.. Il pourrait être demandé aux forains de réduire les prix ou d'envisager un forfait.

Dans l'ensemble bilan très positif, nos félicitations aux acteurs de ces réalisations.

Mme Jaquin et M. Vincent se portent volontaires afin de faire partie du comité technique préparatoire des fêtes de Noël.

4°) Projet journée de la laïcité et de la diversité :

Dans le cadre des manifestations, la ville organise le **samedi 13 février 2016** la journée du Vivre ensemble – Laïcité et diversité de 10h00 à 12h et de 14h à 18h00 au Palais du travail. Pour se faire une réunion technique était prévue le 21 janvier 2015 à 18h30 à la Maison Des services Mme Flautre a assisté à cette réunion. Le matin est dédié à une table ronde autour du thème de la laïcité avec comme point de départ le rappel de la loi 1905. On ne parle pas de débat car la laïcité est une loi, elle doit être comprise et appliquée. Le collectif laïc audois et le collectif inter religieux seront présents. M Tosi, en qualité de philosophe animera cette table ronde.

L'Après-midi sera consacrée à des ateliers divers et variés autour du vivre ensemble dans le cadre de la loi, tous les Conseils citoyens seront présents sur un même stand tenu par Aicha et ceux qui le voudront. Objectif : présenter et familiariser les citoyens avec les conseils, les permanences les sujets....

Un programme détaillé va être diffusé par la mairie qui assure la communication de cet événement.

5°) Groupe de travail « Circulation » Ce groupe de travail est composé de Mme Flautre Sabine, Mme Colette Turlonias, Mme Annie Caizergues, M. Denis Lenhardt, M. Lucien Flores et M. Maxime Verhaeghe –

Une réunion de ce groupe de travail, a lieu le Mardi 9 février à 18h30. Un point sur Point sur les Travaux de cette commission sera présenté lors de notre réunion du mois d'Avril. **A cette occasion nous souhaiterions avoir la présence de Mme Granier-Calvet, en déplaçant notre réunion au 1^{er} Mercredi du mois soit le 6 Avril 2016**

- Prochaine permanence :
 - Lundi 29 Février : Mme Jaquin

Prochaine réunion fixée au mardi 1 Mars 2016 à 18H30 salle Polyvalente du CCAS rue benjamin CREMIEUX

**Ordre du jour : - La biodiversité : présentation de Mme DE ZARATE
- La démostration**